

Les trois chapitres sont ouverts par trois grands témoins :

- **Julia de Funès**, philosophe : « *Les institutions de prévoyance et les groupes de protection sociale ont pour finalité ce souci collectif et peuvent d'autant mieux ne pas être dans la course effrénée à l'efficacité pour l'efficacité, tout en puisant dans ce dynamisme et cette énergie pour obtenir des résultats au service du collectif comme finalité.* »
- **Nicolas Bouzou**, économiste : « *La solidarité entre les individus crée les conditions de la performance économique. Cela est mesurable et l'a été par des travaux d'économistes. En somme, la solidarité, ça rapporte !* »
- **Laurence Devillers**, chercheuse en informatique et en éthique : « *Certes l'innovation ouvre des possibles incroyables. Mais cela devrait susciter les mêmes attentions et la même vigilance que d'autres débats éthiques sur des sujets de société et de sciences comme le génome.* »

Dans sa conclusion, **Jean-Charles Grollemund**, Directeur général de l'IRCEM et président de la Commission Innovations du CTIP, rappelle pour sa part que « l'innovation, comme le progrès, ne vaut que si elle est partagée par tous. La dimension collective est, pour nous, à la fois l'objectif et la solution pour créer des systèmes de protection efficaces et solidaires. » Et d'ajouter : « Notre culture paritaire, non lucrative et attentive aux besoins particuliers des entreprises et des salariés, nous permet en effet de répondre finement aux évolutions. »

L'ouvrage a été présenté en avant-première à l'occasion de la conférence « L'innovation au service du collectif », organisé le 14 novembre 2018 par le CTIP.



À PROPOS DU CTIP

Le CTIP représente l'ensemble des institutions de prévoyance, organismes d'assurance de personnes à but non lucratif, à gouvernance paritaire et spécialisés dans le collectif. Elles couvrent 13 millions de personnes, soit près d'un actif sur deux, à travers 2 millions d'entreprises en santé et en prévoyance. Le CTIP défend les intérêts de ses 40 adhérents auprès des pouvoirs publics nationaux et européens et les accompagne dans toutes les évolutions techniques et juridiques ayant un impact sur leur métier. Il contribue à développer une information pédagogique sur la protection sociale complémentaire collective.

Contact presse

Miriana Clerc
Tél. : 01 42 66 92 58
Courriel : clerc@ctip.asso.fr
www.ctip.asso.fr